

Ag de l'AMAP du 28/03/2015

Ordre du jour

1. Renouvellement du Ca
2. Bilan des producteurs
3. Bilan financier
4. Bilan distribution

33 familles étant représentées, l'assemblée générale de l'Association peut se tenir.

1. Renouvellement du Ca

Démissionnaires : Isabelle Merzereau
Marie Paule Paris
Alexandre Bourigault
Stéphane de Chassey
Michel Mazou

Ont fait acte de candidatures : Christophe Darthenucq
Anne Grenier
Jean Gaspard Risueno

Restent au CA : Julien Baron
Catherine Mazurie
Caroline Petillon
Martine Sendat

La prochaine réunion du Ca fixera les responsabilités de chacun.

2. Bilan des producteurs

2.1 Maraîcher

Nicolas était là, il a répondu au sondage réalisé en faisant un état des cultures de la saison 2014-2015. A cause des nuits fraîches, les cultures de plein champ ont végété, perte de 60% des plans de tomates, l'été pluvieux a entraîné des maladies (mildiou) avec pour conséquence la perte de la quasi-totalité des melons, poivrons, pastèques. L'hiver a été correct, et la production bonne.

Actuellement les semis sont faits pour les récoltes de printemps. Tout s'annonce bien

Des investissements importants ont été faits sur l'exploitation pour moderniser, acheter des serres froides, réparer le matériel. Un peu plus de 10 000€ ont été investis sur l'exploitation.

Il a également évoqué une modification dans sa technique de culture : davantage de culture en serres froides pour assurer une meilleure production, en gardant la culture de plein champ pour les vieilles variétés. Mise en place de la permaculture qui nécessite moins d'arrosage et facilite une vie microbologique permettant l'enrichissement des sols.

Il a également évoqué le prix des paniers en expliquant que sur les paniers à 15€ il a fait le choix de mettre 2 variétés supplémentaires par rapport au panier à 10€. Le prix est calculé à partir du bio de Rungis, des enseignes biocoop, et d'une enseigne proche de sa propriété. Les prix des paniers sont fixes sur l'année, nos maraîchers ne pratiquent pas le système de compensation tel que le faisait Jean Michel. Les coûts de production entrent en ligne de compte dans le calcul du coût du panier.

Suite à une question posée sur leur revenu, les 2 maraîchers ne dégagent que 300€ de revenus actuellement. Ils sont toujours au RSA, mais compte de tenu des investissements faits et à venir ils pensent que cette activité sera pérenne dans un avenir proche.

La discussion a tourné sur la connaissance par les adhérents sur le prix des légumes, le Ca n'ayant pas fait le choix de porter à la connaissance de tous le prix des légumes.

Des remarques ont été faites pour expliquer que l'on ne peut pas comparer le prix pratiqué par nos maraîchers avec les produits trouvés en biocoop ou en grande surface, en effet les magasins s'adressent à des producteurs spécialisés dans une ou deux productions alors que nos maraîchers cultivent une grande variété de légumes. **Cependant il a été décidé que nos producteurs devaient à posteriori nous communiquer le prix des légumes de façon à le porter régulièrement à la connaissance de tous.**

Isabelle Merzereau souhaite la nomination d'un trésorier adjoint afin de pourvoir à son remplacement l'an prochain : Micheline BRUN se porte candidate remplaçant ainsi Marie Paule Paris.

2.2 Produits laitiers et porc rédigé en collaboration avec Muriel ARNAUDEAU et Philippe THOMAS

Engagement Laitier/Porc - Ferme des Jarouilles.

Laurent (ou sa fille, Laure, qui livre également les mercredis) souhaitait être présent lors de notre AG, mais le samedi matin est souvent chargé entre les animaux, le magasin à la ferme et la fabrication de tomes de chèvres.

Quelques infos concernant la ferme :

Ils préparent l'installation de Laure (beaucoup de jours de formation, rédaction de dossiers, ... Ils devraient construire une nouvelle chèvrerie pour travailler dans de meilleures conditions. Un petit coup de main sera sans doute demander en cours de l'année

Ils souhaitent améliorer la communication de la ferme qui fait un peu défaut ces temps-ci par manque de temps. Laure a prévu d'ouvrir un compte "face de bouc" pour parler un peu de nous et mettre quelques photos. Ils espèrent une année climatique aussi excellente que 2014 (ce qui veut dire de la pluie régulière toute l'année entrecoupée de période de soleil pour les récoltes et les semis mais sans excès de chaleur). En 2014 Ils n'avaient pas du tout sorti les systèmes d'irrigation. C'est la première fois depuis 27 ans.

2014 a été également l'année d'un accident de travail pour un de leurs salariés, Jean Claude, qui s'est fait attaquer par le taureau "Goliath". Résultat: 6 jours d'hôpital et 3 mois d'arrêt de travail.

Quelques infos concernant les produits laitiers :

Pas de changements de prévu dans l'immédiat sur les produits, après l'ajout courant mars de 2 nouvelles variétés de fromage de chèvre (échalote et composition).

Quelques infos concernant le porc :

3ième année de production de porc pour la ferme des Jarouilles, ils continuent à tester et rechercher des solutions plus confortables pour eux. Donc cette année, il y aura 3 livraisons (contre 2 en 2014 et 4 en 2013), car Laurent souhaite fonctionner en 3 périodes de 4 mois (au lieu de 4 périodes de 3 mois comme les 2 années précédentes). Cela permet de gérer l'hiver différemment (la période la plus compliquée pour eux : cette année, ils ont encore eu des pertes : 2 cochons). Bien qu'ils disposent déjà de 2 parcs, ils leur en manquent un troisième pour pouvoir en mettre un au repos plus régulièrement.

Le fait que nous passons de 90 à 100 kg de porc par livraison n'a pas posé de problème. La première livraison aura lieu le Mercredi 1er Avril.

Pour conclure, comme chaque année, il y aura sans doute une journée AMAP à la ferme des Jarouilles. La date n'est pas encore fixée. Laurent souhaite que notre collaboration fructueuse continue le plus longtemps possible. Et c'est toujours un plaisir pour lui de discuter avec les amapiens qui le souhaitent lors des distributions.

2.3 Volailles

Ci-joint le compte rendu envoyé par Éric et Maité Nguyen

Voilà quelques infos concernant notre élevage et la ferme en général.

L'élevage se porte très bien, les aménagements que nous avons réalisés en 2014 (coupe de tous les pins dans les parcs, réfection du chemin, creusement d'une retenue d'eau pour assainir un parc) portent leur fruits: nos poulets ont vu leur conditions de vie encore améliorées qu'il fasse chaud, froid, pluvieux, venteux....

Nous avons amélioré aussi le régime alimentaire des poulets (plus de variété dans les céréales bio et part du maïs moins importante dans la ration), ce qui, couplé à l'amélioration générale de leur conditions de vie, nous donne de plus gros poulets. Nous serons donc peut être amenés à modifier notre offre de poids de poulets pour le prochain contrat, qui sera signé courant avril car nous avons quelques difficultés à trouver des poulets de 1.5 kg!

En 2014, ce sont les seuls changements que nous avons apporté sur la ferme.

2015 s'annonce beaucoup plus mouvementé: Nous avons agrandi l'exploitation et disposons en supplément d'une prairie de un demi hectare juste à côté de la maison. Nous y poserons au printemps une première serre froide de 150m². Ce sera notre première serre; jusqu'à présent, nous faisons tous nos légumes en plein champs. Le reste de la prairie sera partagé entre culture de plein champs (potimarrons pour cette année) et un petit élevage de poules pondeuses que nous débiterons dès que possible. Cet atelier pondeuses que nous mettons en place nous permettra de répondre à notre besoin grandissant en fumure organique... Nous n'apportons au sol pour nos cultures de légumes aucun autre amendement que le fumier de nos volailles. C'est mathématique: plus de légumes, donc plus de fumier... comme on ne veut pas faire plus de poulets... on se tourne vers les pondeuses!!!! Pour l'instant, nous sommes surtout à la recherche d'équipement d'occasion, pondoires, mangeoires, perchoirs, etc... On débute l'année avec également la construction d'un apprentis pour garer un tracteur maraîcher fraîchement acquis... hé oui, qui dit plus de légumes dit nécessité de s'équiper un minimum...là, vous l'avez noté, on tourne en rond, ou en spirale, que nous ne voudrions certainement pas infernale... c'est pourquoi nous nous équipons toujours d'occasions et de bonnes affaires...pas question de se tourner vers la banque!!!

Nous commencerons en mai (peut-être dès la fin avril, en fonction du climat), la récolte des fraises. Les fraises font partie de nos productions dites "aléatoires" car nous ne pouvons pas faire de contrat à l'avance en ce qui les concerne: il y a trop peu de production pour que nous puissions garantir la livraison longtemps à l'avance. Nous pourrions donc vous les proposer en contrat "production aléatoire" comme les charcuteries de volailles... Avec l'aide du Bureau, nous avons formalisé les contrats "productions aléatoires", qui sont maintenant plus simples à gérer: Si vous nous avez remis le contrat global valable pour toute l'année en cours, vous pouvez dès lors, à chaque fois que nous proposons des productions aléatoires, nous en commander par retour de mail.

Nous prévoyons, promis, une journée portes ouvertes en début d'été.

Nous n'abordons l'état des commandes au sein de votre amap que pour vous dire : merci à vous pour votre confiance renouvelée!!!! les commandes sont conséquentes chaque mois et nous ne sommes jamais si contents que quand vous nous dites que le poulet est bon...Voilà tout.

Eric et Maité

2.4 Pommes rédigé par la coordonnatrice Laure DESVALLOIS

- sur 2013, 2014 et 2015 les commandes restent stables : autour de 1,4 tonnes pour la 1^{ère} période (sept-déc), 1,1 tonnes pour la 2^{ème} période et 260 litres de jus. Le volume total des commandes est satisfaisant.

- le panier moyen d'un amapien est de 6,4 kg et 1,5 litre de jus par commande.

- **Organisation de l'exploitation** : 2,5 ha en bio (envoi du renouvellement de la certification chaque année aux AMAP) et 3,5 ha en agriculture conventionnelle (respect du cahier des charge "production fruitière intégrée" qui limite l'emploi de produits chimiques).

- **modification de la structure de l'exploitation** : l'associé de Bernard part à la retraite cette année. C'est le fils de Bernard qui prend la relève et vient le seconder.

- **problématique rencontrée** pour l'année scolaire 2014-2015 : seulement une livraison de pitchounette en début de période, dû à un problème à la floraison.

Au printemps 2015, la floraison se déroule correctement. Nous devrions avoir de toutes les variétés en quantité, si pas d'incident climatique.

REMARQUE de la coordinatrice : les délais pour faire un retour au producteur sont limités. Lors des commandes, répondre par mail directement à la coordinatrice et pas à l'adresse Arrosoir Ô Légumes pour ne pas rallonger les délais de retour.

QUESTION des amapiens :

- "Le producteur a-t-il recours des animaux dans les parcelles comme envisagé ?"

- "pourrions-nous être informé sur les variétés distribuées" ?

2.5 BILAN VIANDE BOVINE transmis par la coordonnatrice Liliane LEUDE

Cécile Goudeneche est plutôt contente de travailler avec nous. Pour ce premier engagement, les trois livraisons ont atteint 69 kg pour la première, 57 kg pour la seconde et 67 pour la dernière. Elle s'arrange pour faire une autre livraison dans une autre Amap en même temps que Floirac. Elle ne demande pas vraiment un minimum de poids au total mais nous avons convenu que ce ne soit pas au-dessous de 50 kg.

Au total, 15 personnes ont commandé ; certaines ont été fidèles puisqu'elles ont fait 3 commandes sur l'année. Les retours sont positifs, le seul regret, c'est de ne pouvoir commander de steak haché.

Cécile fournit plusieurs AMAP (Langon, Sanguinet, Paillet, Créon, Loupiac, Villenave d'Ornon) et écoule le reste de sa production aux écoles (en particulier La Réole) ou en vente directe.

Elle fait abattre environ 24 bœufs et 30 veaux par an. Un bœuf donne à peu près 270 kg de viande, un veau environ 30. Tous les animaux naissent à la ferme ; son troupeau compte 150 bêtes dont 5 taureaux.

Cécile a du mal à se dégager un salaire. Elle dit qu'en réalité, elle fait deux métiers : élevage et vente. Les bêtes sont abattues à Bazas puis elles sont récupérées pour être découpées à la ferme, dans son laboratoire, par un boucher. Elle emploie une autre personne à temps partiel pour l'aider. Hormis les charges de ces employés, il y a souvent l'achat de nourriture. Par exemple, pour cette dernière année, elle n'a pas récolté suffisamment de foin pour nourrir les animaux tout l'hiver.

Les tarifs augmenteront de 1€/ kg pour s'ajuster aux autres AMAP à qui Cécile a déjà répercuté cette augmentation. Les prix seront donc **de 17€/kg de bœuf et 18€/kg de veau** Il y aura toujours la possibilité de s'engager pour des colis de 3kg (pour les petites familles ou celles qui n'ont pas de grand congélateur). Les autres colis feront 5 ou 10 kg.

Cécile doit me faire passer une liste d'abats avec les tarifs correspondants ; nous pourrions en commander en même temps que les colis classiques.

Nous réfléchissons au moyen de proposer du steak haché. Notre productrice n'a pas le droit d'en vendre actuellement, elle ne pourrait que fournir de la « viande pour hacher ». Elle va essayer de faire préparer des steaks hachés par l'abattoir de Bazas mais elle veut avoir la certitude que ceux-ci seront bien confectionnés avec la viande de ses propres bœufs.

Je vais préparer le nouvel engagement que je vous ferai parvenir par mail après l'Assemblée Générale. La première livraison pourrait avoir lieu en juin. C'est aussi à ce moment-là que nous envisageons d'organiser une visite de la ferme Menaubayle (un samedi matin). Je vous en informerai quand nous aurons fixé une date.

Pain rédigé par Michel CHAULET coordination / trésorerie pain

2.5

22 familles sont engagées (+2).

La quantité livrée a peu évolué (+ 3,5 kg).

Il y a eu parfois des difficultés à la distribution (confusion tranché/non-tranché).Le problème a été en partie résolu avec de nouvelles affiches.

Une remarque : des adhérents ont trouvé que la croûte des baguettes (surtout) était dure. Après discussion avec notre nouveau boulanger, le temps de séchage avant cuisson a été réduit et tout est rentré dans l'ordre à la satisfaction de tous.

Pâte à Pizza

23 familles sont engagées (+1), pour une quantité en légère augmentation (+ 4 x 300 g).

Enfin, pour la saison prochaine, le prix de vente du pain sera identique, ***pour la 5^{ème} année consécutive***, le prix de la farine restant stable.

2.6 Miel Kiwi

La coordonnatrice dresse un rapide bilan. Les producteurs sont satisfaits de la participation et des commandes. Caroline Petillon explique que la distribution de kiwis français doit s'arrêter au mois d'avril car les kiwis de Nouvelle Zélande arrivent sur le marché européen.

2.7 Poissons

Le prix du poisson reste stable encore cette année. Par contre la coordonnatrice constate une baisse des engagements pour la période à venir, après un sondage oral fait auprès des engagés. Beaucoup constate qu'une caisse de 3 kg tous les mois représente une trop grande quantité, la qualité du poisson n'est pas remise en cause. La coordonnatrice propose une livraison tous les deux mois et va demander au pêcheur s'il est possible d'avoir des caisses de 4 kg pour ceux que cela intéresserait. La coordonnatrice souhaite en accord avec le pêcheur un minimum de 20 caisses de poissons par livraison. Le pêcheur vient d'Arcachon, il ne serait pas raisonnable de le faire venir de si loin pour moins que cela.

2.8 Bière et limonade

Satisfaction du producteur et des consommateurs : une soirée est proposée le 11 avril pour visiter la brasserie et partager un repas avec animation.

2.9 Œufs

La productrice va proposer un nouvel engagement courant mai, la livraison va se limiter à une cinquantaine de boîtes pour la nouvelle période, un renouvellement des poules est prévue cet hiver. Il y aura possibilité de commander des poules pour la traditionnelle poule au pot !!!

3. Bilan financier

La nouvelle trésorière nommée lors de la première réunion du CA : Martine SENDAT, présente l'état des recettes et dépenses pour la période mai 2014 mars 2015

Au 30-04-2014 solde créditeur de 1038,57 € (à cette date 465€ de cotisations enregistrées autre de l'adhésion à l'association pour la période 2014-2015), quelques mouvements comptables durant le changement de trésorière.

Au 30/06/2104 solde de 1128,28€

Recettes de 25€ (cotisations portées en banque après le 1^{er} juillet)

Dépenses engagées après le 30/06/2014

- 2 pots d'amitié : 130€
- Assurance à la Maif ; 104,97€
- Petits matériel : pochettes, verres : 16€
- Achat d'un panier 15€

Solde : à la date de l'AG : **901,55€**

4 Bilan Distribution rédigé par Michel MAZOU

- Il faut s'inscrire sur le planning. Si on vient à 2, il faut que chacun s'inscrive dans une case du tableau. Il y a 50 distributions à 5 personnes ce qui fait 250 postes de distribution par an. S'il y a 70 familles inscrites à l'AMAP (dont 10 de coordonnateurs exemptés de distributions), il faudrait effectuer 4,16 distributions par famille et par an.
- Il est important d'arriver à l'heure pour préparer les tables et tout le matériel.
- Lorsqu'on fait une distribution, on signe la feuille de participation en écrivant correctement et lisiblement la date. C'est cette feuille qui sert à établir le bilan que je vais vous faire.
- Le matériel doit être correctement rangé dans le couloir prêté par la mairie lorsqu'on quitte le préau.

Globalement la distribution s'est déroulée dans de bonnes conditions : on déplore régulièrement quelques désistements de personnes inscrites qui ne préviennent pas de leur absence (par mail). Ça devient très gênant lorsqu'il y a plusieurs absences simultanées.

Je propose que la feuille de participation soit scindée en 2 : d'un côté les coordonnateurs (y en a-t-il vraiment besoin) et de l'autre les autres familles.

Cette année, d'après la feuille de participation :

- 3 familles n'ont fait aucune distribution,
- 6 familles n'ont fait qu'une seule distribution + 1 qui a signé pour avril,
- 11 familles ont fait leurs 4 distributions,
- 2 familles au moins en ont fait au moins 5.

A plusieurs reprises, (11 juin, 9 juillet, 26 novembre, 14 janvier) il y avait plus de personnes à la distribution que de places à occuper (6 signatures pour 4 postes ou 7 signatures pour 5 postes) ???

Aucun changement dans les coordonnateurs et trésoriers (hormis pour le maraicher) la séance est levée à 12 h.

Pour le CA : Martine SENDAT

Merci aux différents coordonnateurs qui m'ont aidé à la rédaction de ce compte rendu.